

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La thermo-chimiothérapie, nouvelle alternative thérapeutique pour les tumeurs de la vessie superficielles

Marseille le 2 mai. Le 30^{ème} patient a été traité par thermo-chimiothérapie à l'Institut Paoli-Calmettes pour une tumeur de la vessie non infiltrante résistante au BCG. Une stratégie thérapeutique innovante très peu développée en France, dont les premiers résultats sont particulièrement encourageants.

Mise en œuvre depuis octobre 2016 par les équipes d'urologie et d'oncologie de l'IPC, la thermo-chimiothérapie est proposée à des patients atteints d'un cancer de la vessie non infiltrant résistant au BCG. Cette nouvelle technique thérapeutique repose sur une synergie anti-tumorale entre la chimiothérapie et une hyperthermie de 42°C+/-1. La mitomycine, chimiothérapie déjà utilisée en traitement standard, est chauffée à 42°C, puis instillée dans la vessie pendant une heure. La prise en charge s'effectue en ambulatoire, à l'hôpital de jour médical, avec une anesthésie locale.

70 % des cancers de la vessie diagnostiqués sont des tumeurs superficielles qui n'infiltrent pas le muscle. Mais ces tumeurs sont associées à un fort risque de récurrence et/ou de progression, nécessitant un traitement post-opératoire. Le parcours de soins inclut donc une chirurgie (résection de la tumeur), suivie par de la chimiothérapie (mitomycine C) pendant 6 à 8 semaines et/ou de l'immunothérapie par BCG.

Jusqu'alors, en cas de rechute malgré cette prise en charge post-opératoire, la cystectomie constituait la seule alternative possible. Une chirurgie lourde d'ablation de la vessie à laquelle, par ailleurs, tous les patients ne sont pas éligibles.

La thermo-chimiothérapie pourrait constituer une alternative thérapeutique significative permettant d'éviter une cystectomie. Le recul de deux ans et demi permet d'ores et déjà une première évaluation de la tolérance et de l'efficacité de la technique. Les premiers résultats sont encourageants : entre 30 % et 50 % des patients résistants au BCG pris en charge par thermo-chimiothérapie n'ont pas eu de récurrence à ce jour.

A propos de l'IPC :

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2015 niveau A, sans remarque, et membre du réseau Unicancer, l'IPC rassemble 1 550 chercheurs et personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli plus de 10 200 nouveaux patients en 2017. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. Régi par les articles L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique, l'Institut Paoli-Calmettes est habilité à recevoir des dons et legs.

L'Institut Paoli-Calmettes, notamment à travers son nouveau projet d'établissement s'enracine dans le socle des valeurs communes aux centres de lutte contre le cancer dont l'IPC fait partie : la quête d'excellence, la solidarité, l'humanité, et l'innovation dans la relation aux patients. Ainsi, l'IPC marque plus nettement son appartenance à Unicancer, réseau hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer. Unicancer réunit tous les Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements privés, à but non lucratif, assurant une triple mission de soins, recherche et formation dans le domaine de la cancérologie, et répartis sur 20 sites dans 16 régions françaises. Créée en 1964, la Fédération des centres de lutte contre le cancer devenue Unicancer en 2011, porte un modèle unique de prise en charge des patients. Elle est la seule fédération française entièrement dédiée à la cancérologie. Unicancer prend en charge 1 personne sur 10 atteintes d'un cancer en France.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI** – Chargée des Relations presse

04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75

belarbie@ipc.unicancer.fr